

**M**  
Magazine  
Municipal  
Manigod

**N°7**  
Juillet 2022



**Michel Fillion-Robin**  
discrètement enraciné  
aux Murailles depuis plus  
de 70 ans



L'été est là, le soleil aussi et nous nous apprêtons à vivre une belle saison estivale avec les atouts qui caractérisent notre jolie commune. Cette saison sera la première depuis trois ans sans contrainte particulière et elle nous permettra certainement de mesurer quelle est l'attractivité actuelle de nos montagnes hors période Covid. Espérons qu'après toutes ces périodes de confinement, de restrictions de nos libertés, de contraintes diverses, nos visiteurs aient envie de verdure, d'espace, d'air pur et bien sûr, de produits du terroir. Côté chantiers en cours, nos projets avancent, pas aussi vite qu'on le souhaiterait mais ils avancent, la réhabilitation de la poste est en phase finale, les chantiers du pont des Choseaux et la restructuration du col de la Croix Fry débiteront dans le courant de l'été (voir article ci-contre) Par ailleurs, comme nous nous y étions engagés, la commune

poursuit son programme d'investissement, le terrain et le mazot face à la poste ont été rachetés à l'Établissement Public Foncier (EPF) pour y faire provisoirement des parkings pour les logements puis par la suite, un parking public et une zone aménagée loisirs. La commune est également en cours d'acquisition du parking principal de Merdassier et, dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière, vient de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain constructible dans le centre du village. Concernant l'urbanisation du village, deux terrains constructibles au PLU (au-dessus du cimetière et près du parking de l'école) font actuellement l'objet de projets privés qui devraient permettre de disposer d'une vingtaine de logements supplémentaires. Espérons que ces nouveaux logements permettront d'enrayer la baisse de population permanente constatée depuis plusieurs

années et permettront également d'étoffer les effectifs de notre école et ainsi d'éviter la fermeture d'une nouvelle classe. D'ailleurs, concernant cette zone village, le PLU actuel va faire l'objet dans les mois qui viennent d'une modification simplifiée qui devrait permettre à la commune de mieux maîtriser la constructibilité et de mieux accompagner les constructeurs potentiels vers les choix et les orientations définis par le conseil municipal. En ce qui concerne notre enquête sur l'avenir de l'ancienne mairie/école, sujet qui vous a beaucoup fait parler (c'était l'objectif), vous avez été près de 200 à répondre et pour la plupart à proposer des solutions parfois très élaborées et très originales, je vous en remercie. Le dépouillement et l'exploitation de vos réponses vont être assez longs et nous vous restituerons les résultats lors de notre prochaine réunion publique courant octobre. Dans l'attente et afin de disposer

d'éléments supplémentaires, nous allons engager une étude structurelle de ce bâtiment pour en connaître l'état réel et les contraintes qui s'imposent. Enfin, concernant la source de Comburce, nous avons engagé, en coordination avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) un planning d'analyses tout au long de l'année 2022 qui devrait déboucher en 2023 sur la réalisation de travaux permettant la remise en service de cette source non exploitée depuis près de 20 ans. Comme vous le voyez, mon équipe et moi-même investissons toute notre énergie pour que des projets émergent, se réalisent et ne restent pas dans les cartons comme cela a été trop souvent le cas par le passé. Nous nous engageons à poursuivre sur cette voie. Bon été à toutes et à tous, passez d'excellentes vacances et bon courage à ceux qui ne partent pas.

Le Maire

*Stéphane Chausson*

## SOMMAIRE

### Focus sur 3

Des nouvelles des projets en cours

### Action résistante 4

### Commissions 5 6 7

Commission Vie Locale  
Commission Environnement  
Commission Tourisme  
Commission Scolaire

### Zoom sur l'urba 8

### Qui êtes-vous ? 9

Sylvie Granger

### Portraits croisés 10 11

Michel Fillion-Robin  
Lucie Escudero

### Le dossier 12 13

Les hameaux des Murailles, de Plan Chosal, du Bouchat et de Champ Roz

### Reportage 14 15 16 17

Les finances de la commune

### Le saviez-vous ? 18 19

Economie  
Association

### Infos pratiques 20

**En couverture,**  
**Michel Fillion-Robin**  
**discrètement enraciné**  
**aux Murailles depuis plus**  
**de 70 ans.**



### Magazine édité par

Éditeur de la publication :

Mairie de Manigod

3 route de Thônes

74 230 Manigod

☎ 04 50 44 90 20

✉ mairie@mairie-manigod.fr

### Directeur de la publication :

Stéphane Chausson

### Impression :

**DIGITAL PRINT**

13 place Avet,

74230 Thônes

### Rédaction :

Stéphane Chausson, Alexandra Villien, Marielle Perrissin-Fabert, Nicole Pillion, Maïwenn Lebeau, Didier Lapalus, Dorine Veyrat de Lachenal, Sylvie Granger, Bernard Veyrat-Durebex, Didier Rolland, Guy Bernard-Granger, Florence Mermet, Vanessa Perinet, le CAUE, le SIMA, Stéphane Veyrat-Durebex, Martine Burgat-Charvillon, Laurent Lancéa.

Nous remercions vivement Mathilde Sauvage pour la réalisation de la maquette du M.

Crédits photos : @Mathilde Sauvage, @Laurent Lancéa, @Cathy Etaix, @Bernard Veyrat-Durebex, @Stéphane Chausson, @Dorine Veyrat de Lachenal, @Nicole Pillion, @Lydie Sommier, @Céline Bernard, @Martine Burgat-Charvillon, @collection famille Josserand, @Nicolas Veyrat-Durebex, @Fête Sous l'Aiguille, @Collection Voisinage des Murailles.



Focus sur /

## Des nouvelles des projets en cours

### ↪ Réhabilitation du bâtiment de la Poste

Les travaux ont bien avancé depuis notre dernier magazine municipal. À l'intérieur il ne reste plus que quelques travaux de plomberie et d'électricité ainsi que toutes les peintures. À l'extérieur, le bâtiment a été entièrement repeint y compris les inscriptions conformes à l'origine. L'avent arrière a été construit et quelques travaux de ferronnerie et d'étanchéité restent à faire. Les appartements (F3 et F5) ont fait l'objet d'une offre de location diffusée par affichage et sur le site de la Mairie ainsi que sur l'application Maires et Citoyens. Les dossiers de candidature doivent être déposés en mairie avant le 04 juillet. Les locataires devraient être choisis vers le 15 juillet. L'entrée dans ces appartements devrait être effective au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### ↪ Le Pont des Choseaux

L'appel d'offres pour la construction du nouveau Pont des Choseaux a été lancé en février et les offres ont été reçues et ouvertes en mars. Parmi les trois candidats, c'est le groupement d'entreprises MMBA composé d'entreprises locales qui a été retenu.

Les travaux auraient normalement dû commencer en juin (partie maçonnerie) et être terminés en octobre (partie métallique), mais malheureusement la guerre en Ukraine a provoqué une pénurie d'acier qui nous oblige une nouvelle fois à décaler la réalisation de cet ouvrage.

Finalement, les travaux concernant la partie maçonnerie (réalisation des culées) débuteront début août pour une durée d'environ deux mois et demi. Ces travaux ne nécessiteront pas de fermeture de la voie communale mais seulement

la mise en place d'une circulation alternée. D'un commun accord avec les entreprises et les agriculteurs concernés, la partie concernant le tablier métallique sera réalisée à compter de début juillet 2023. Elle nécessitera la fermeture complète de la voie communale (hors piétons et vélos) pour une durée d'environ 5 semaines.

### ↪ Réaménagement et restructuration du Col de la Croix Fry

Comme vous avez pu le constater, les travaux concernant la résidence de Tourisme MGM ont débuté ce printemps. Énorme chantier qui a pu interpellé certains. Les matériaux extraits ont été concassés sur place et vont être en partie réutilisés pour le remblaiement du parking principal qui sera remis de niveau pour l'hiver prochain. La commune a également profité de ces matériaux pour créer des surlargeurs de stationnement et stabiliser celles qui existaient.

Les travaux de déplacement/création de réseaux et le remblaiement de la future RD 16 et du parking vont débuter mi-juillet. Ce parking sera stabilisé mais non enrobé et utilisable pour toute la saison hivernale. Les travaux d'enrobage ne seront réalisés qu'en 2023.

Concernant la construction du bâtiment d'accueil et de services, le permis a été accordé en mars et les délais de recours sont maintenant purgés. Les appels d'offres vont être lancés cet été et l'ouverture des plis se fera à l'automne. Les travaux de construction débuteront dès la fermeture de la station mi-avril 2023. L'objectif étant que le bâtiment soit hors d'eau/hors d'air pour l'hiver 2023 et que la partie accueil soit opérationnelle notamment pour l'ESF et les remontées mécaniques, dont les locaux auront été détruits.

# ACTION RÉSISTANTE

## UN COUPLE DE RÉSISTANTS MANIGODINS : MARIE ET PIERRE JOSSERAND

En octobre dernier, Marie et Pierre Josserand, tous deux originaires de Manigod ont reçu à titre posthume, le titre de « Justes parmi les Nations », la plus haute distinction civile de l'état d'Israël. Leurs noms sont désormais gravés sur le Mur d'honneur dans le jardin des Justes à Jérusalem. Le 31 mai 2022, une cérémonie a eu lieu au Mémorial de la Shoah de Paris pour dévoiler une plaque portant leurs noms en présence notamment de Pierre-François Veil (fils de Simone Veil), Eric de Rothschild ou du « chasseur de nazis » Serge Klarsfeld.

Marie et Pierre Josserand sont nés au début du XXI<sup>ème</sup> siècle à Manigod et y sont restés jusqu'au début des années 30 avant de quitter le village et leur exploitation agricole pour installer leur ferme dans l'Albanais : à Vaulx, puis à Moye et enfin à Saint Eusèbe.

Ils ont eu 7 enfants dont Cécile Veyrat Durebex demeurant à la Grange à Manigod. Durant la guerre de 39 - 45, ils ont caché chez eux, au péril de leur vie, deux jeunes juifs, l'un de 20 ans et l'autre de 30 ans pendant plus de 2 ans de septembre 1942 à janvier 1945. Après la guerre, le travail de la ferme a continué à Saint Eusèbe. Marie fut emportée en 1950 par un cancer du rein et Pierre fauché par un chauffard en 1954, en venant travailler à Manigod en vélo. Il y a quelques années, les descendants des 2 juifs cachés, ont entrepris des démarches pour retrouver la famille de Marie et Pierre Josserand et demandé à l'institut de Yad Vashem de Jérusalem une reconnaissance de leurs sauveurs. Plusieurs années ont été nécessaires pour recueillir les témoignages et apporter les preuves de ces faits. Cet acte de résistance reconnu

comme héroïque par 2 pays : L'Israël et la France est révélateur de l'état d'esprit Manigodin. En effet, pendant l'occupation, les Manigodins n'ont jamais dénoncé les maquisards qui se cachaient dans la commune. Un autre Manigodin, l'abbé Aimé Josserand, frère de Pierre Josserand, s'est impliqué dans la Résistance Haut-Savoyarde en accueillant les réfractaires au Service du Travail Obligatoire pour préparer le maquis des Glières. Après l'évacuation du plateau en 1944, c'est encore à la porte de l'abbé Josserand que vint frapper le lieutenant Joubert, seul officier survivant avec une poignée de rescapés des Glières. L'abbé a été déporté puis s'est évadé à plusieurs reprises des camps en Allemagne et en Pologne notamment du redoutable camp de Rawa Ruska. Il est enterré au cimetière de Manigod. Une plaque, au centre du village du Bouchet Mont Charvin, relate l'histoire de ce résistant.

## COMMISSION

### VIE LOCALE

#### Centre Communal d'Action Sociale : une après-midi festive pour les aînés

Pour accueillir le printemps, le 22 mars dernier, le CCAS a concocté une après-midi cabaret pour les aînés. Une quarantaine de personnes a découvert les talents artistiques des 3 intervenants :

« **L'Orgu'à Bily** », un orgue de barbarie en bois massif, monté sur un vélo-tripporteur a entonné un répertoire diversifié de 1898 à 2011.

**Le groupe les Sainfoins** composé de musiciens, chanteurs et comédiens : chansons populaires et histoires drôles ont donné le sourire aux lèvres des participants. Nous retiendrons le sketch de Bourvil superbement bien interprété qui en a fait rire plus d'un !

**Michel Bibollet**, Président des Patoisans du Val de Thônes a raconté des histoires traditionnelles en patois. Des anecdotes sur la vie de la vallée de Manigod dans des

personnages aussi loufoques que drôles. Pour clôturer cette après-midi festive, un goûter préparé par nos commerçants (Lo Garâjo, Boulangerie la Manigodine et l'Auberge du Sulens) a régalé les papilles de chacun.

#### Une mobilisation collective écocitoyenne

Pour la deuxième édition, la municipalité a initié le 21 mai dernier des chantiers participatifs consacrés à l'entretien et l'embellissement de la commune. Sous un soleil presque estival, **12 sites ont été entretenus** grâce à l'investissement d'une cinquantaine de personnes, que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur participation.

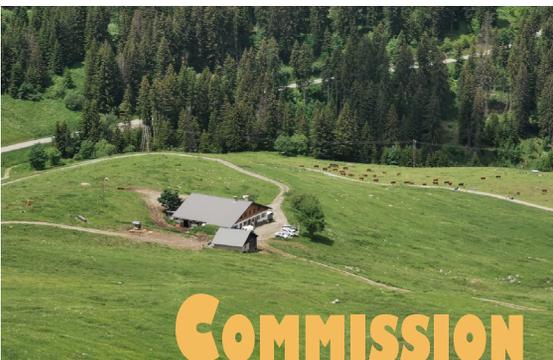
Désherbage, nettoyage, débroussaillage, tronçonnage, ponçage, charpente, maçonnerie et peinture ont rythmé cette matinée et un écho a probablement

résonné de part et d'autre de la vallée. Le temps d'un repas convivial, le garage communal s'est transformé en restaurant pour reconforter les efforts de chacun. Cette journée citoyenne est aussi le fruit d'un travail en étroite collaboration avec les agents municipaux notamment Daniel Duret, responsable des services techniques pour la préparation des chantiers et Valérie Vacherand-Denand pour la préparation des repas, ainsi que Vanessa Banier et Pauline Veyrat-Charvillon pour l'organisation administrative.

Le Club des Sports a réalisé une journée de nettoyage de la station le 7 mai avec les enfants volontaires accompagnés de leurs parents.

Les commerçants de Merdassier en ont également effectué une le 17 mai.

**Nous vous attendons nombreux l'année prochaine.**



## COMMISSION

### ENVIRONNEMENT

Au début du mandat, le conseil municipal a pris la décision d'améliorer le traitement des eaux usées des chalets d'alpages communaux.

Après ceux de l'Aulp de fier d'en haut et de Tardevant, c'est au tour du chalet de Merdassier. Nous avons demandé au cabinet NICOT une étude pour le traitement des eaux ménagères et des eaux blanches E.B., eaux provenant de la fabrication des fromages et du nettoyage de ses ustensiles. La quantité d'eau blanche de l'alpage de Merdassier est estimée à 3 500 litres par jour (soit 2,5 litres/litre de lait) et celle des eaux ménagères à 900 litres.

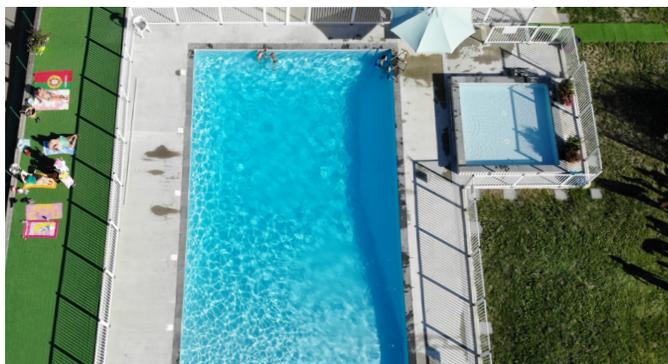
Si on traduit ce flux polluant en équivalent habitant, les eaux usées de cet alpage correspondent à 80 habitants.

Nous étudions plusieurs solutions d'assainissement et en parallèle, la possibilité de raccorder l'alpage au réseau d'assainissement collectif soit en gravitaire, soit avec une pompe de relevage. Le choix du mode de traitement sera fait cet été en fonction des devis, pour des travaux en automne.

# 1. Piscine

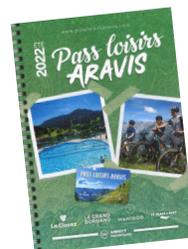
Une nouvelle saison débute le 02 juillet pour la piscine de Merdassier, avec de nouvelles conditions d'accessibilité.

**NOUVEAU** Tarifs piscine par jour :  
 3€ adultes  
 2€ enfants -12 ans  
 Les cartes piscine et cartes d'hôte ne sont plus délivrées



# 2. Pass Loisirs Aravis

LE PASS LOISIRS ARAVIS est une carte accessible à tous, résidents et visiteurs. Elle permet de bénéficier de tarifs avantageux et de régler auprès de nombreux partenaires de loisirs (location de VTT, montainkarts, piscines, parcs aventures,...) sur l'ensemble des Aravis : La Clusaz, Le Grand-Bornand, Manigod, Saint Jean de Sixt, et Thônes. Une carte est délivrée à l'Office de Tourisme en échange d'une caution de 4€. Elle doit être chargée en unités souhaitées (1 unité = 1€) à l'Office de Tourisme ou depuis internet ou l'application mobile AllinSmart.



Plus d'informations sur [www.passloisirsaravis.com](http://www.passloisirsaravis.com) ou à l'Office de Tourisme de Manigod.

# 3. Carte de résidents

La Carte de Résident est à nouveau disponible pour les propriétaires et résidents permanents. La carte sera établie gratuitement, par le secrétariat de la Mairie après réception du formulaire de demande, accompagné d'un justificatif de domicile récent, d'une pièce d'identité, et d'une photo d'identité. Les cartes précédemment établies restent valides, sauf mention contraire. L'accès à la piscine de Merdassier se fera gratuitement pour les personnes présentant la carte de résident en cours de validité.

# 4. Navettes

Des navettes Aravis bus sont disponibles cet été sur l'ensemble des communes de la CCVT du 18 juin au 4 septembre 2022. À partir du 9 juillet, et jusqu'au 29 août, la navette Thônes/Manigod/La Croix Fry/ Merdassier, avec liaison sur La Clusaz, reprend du service.

**Le service est entièrement gratuit. Préservons notre cadre de vie, pensons transports en commun.**

La ligne basse vallée a été reconduite, permettant cette année une liaison à Bluffy avec la ligne estivale V3 du Grand Anancy pour accéder au lac d'Annecy.

**LES ARAVIS**

- Merdassier
- Merdassier Caisnes Centrales
- Croix-Fry
- Les Epervières
- Plan du Mont
- Pré Jean
- Sous le Rocher
- Pré à l'Ours Dessus
- Pré à l'Ours Dessous
- La Chavonne
- La Route du Picard
- La Mandellerie
- Le Chenavray
- Les Nezieux
- Villard Dessus
- Manigod Ecole
- Manigod Chef Lieu**
- Manigod Salle des Fêtes
- La Proveyroz
- Garage Communal
- Villard dessous
- La Combe
- Les Pettières
- Les Cliefs Les Pohets
- Les Cliefs Les Fraiziers
- Galatin

**MANIGOD**

- Provenat
- Dingy-Saint-Clair Village
- Glandon
- Hameau Le Pont
- Col de Bluffy
- Alex Rond Point
- Le Pont
- Gallay
- Chessenay
- Charvex
- Salignon
- Baime-de-Thuy Chef Lieu
- Morette
- Thuy
- Les Perasses
- Thuy Gare Routière
- Thuy Salle des Fêtes
- Groupe scolaire des Fêtes
- Coir de Chamossière

**THÔNES**

- Scierie André
- Les Cliefs Chef Lieu
- Belchamp Bas
- Belchamp Haut
- Le Cropt
- Le Mirais
- La Point du Var
- La Fruitière
- Serraval Chef Lieu / Ecole
- Le Villard
- La Travaix
- Mont Charvin Lavoir
- Mont Charvin Chef Lieu / Ecole

**VAL SULENS**

**M Merdassier → Manigod → Thônes**

Du lundi au samedi / From Monday to Saturday							
Du/From 9 juillet / July 2022				Au/To 27 août / August 2022			
Thônes Gare Routière	Galatin	Peitères	Garage Communal	Manigod Chef Lieu	Villard Dessus	Sous Le Rocher	Merdassier
08:25	08:30	08:33	08:37	08:39	08:41	08:44	08:55
11:00	11:05	11:08	11:12	11:14	11:16	11:19	11:30
13:15	13:20	13:23	13:27	13:29	13:31	13:34	13:45
15:00	15:05	15:08	15:12	15:14	15:16	15:19	15:30
17:00	17:05	17:08	17:12	17:14	17:16	17:19	17:30

Merdassier	Croix-Fry Caisnes Centrales	Sous Le Rocher	Villard Dessus	Manigod Chef Lieu	Garage Communal	Peitères	Galatin	Thônes Gare Routière
08:55	08:59	09:06	09:09	09:11	09:13	09:17	09:20	09:25
11:35	11:39	11:46	11:49	11:51	11:53	11:57	12:00	12:05
13:55	13:59	14:06	14:09	14:11	14:13	14:17	14:20	14:25
15:50	15:54	16:01	16:04	16:06	16:08	16:12	16:15	16:20
17:55	17:59	18:06	18:09	18:11	18:13	18:17	18:20	18:25

**Correspondances de lignes**  
Lines and bus stops connections

Arrêts Manigod	Lignes	Arrêts Val Sulens	Lignes
Croix-Fry Caisnes Centrales	M	Croix de Chamossière	M V
Croix-Fry	M	Arthur Martin	M V
Merdassier	M	Thônes Gare Routière	M V V32/V3
Merdassier Caisnes Centrales	M	Thônes Salle des fêtes	M V
Thônes Gare Routière	M V V32/V3		

**XXXX** Correspondances assurées avec la ligne M à « Merdassier » pour rejoindre Manigod. / Connection with line M to join Manigod.

## 5. Une présence humaine pour améliorer le stationnement en station

Cette année encore le Col de La Croix Fry et celui de Merdassier ont connu une fréquentation importante, engendrant des problématiques de stationnement, mais aussi de sécurisation des piétons malgré la présence sur les sites de l'ASVP. Conscient de cette problématique grandissante, une réunion a eu lieu avec la mairie, l'ESF, les remontées mécaniques, l'Office de Tourisme, l'AGAT de Beauregard, La Ruhe, le syndicat de Beauregard et un représentant des commerçants de La Croix Fry et de Merdassier.

### Une décision a été prise :

Une société de sécurité a été retenue, elle a déployé 3 agents sur 8 week-ends pour

un coût de **7 585,19 € TTC**, réparti entre tous les acteurs économiques de Merdassier, Croix Fry et Beauregard.

Ce dispositif a été renforcé par la présence de nombreux élus venus prêter main forte. On peut retenir que c'est une organisation qui a porté ses fruits tant au niveau de l'optimisation du stationnement qu'au niveau de l'accueil sur les sites. Une fois encore ce résultat satisfaisant, prouve que tous ensemble on est plus forts et qu'on peut améliorer les choses.

Une enquête a également été menée sur notre clientèle. Il en ressort :

### Origine géographique :

30% de notre clientèle journée provient de la CCVT  
50% du bassin Annécien  
20% de plus loin

### Activités pratiquées :

70% de notre clientèle journée vient pour le ski alpin  
28% pour la raquette et la balade  
15% pour le ski nordique  
14% pour la luge  
(Total supérieur à 100%, une même famille pouvant venir pour plusieurs activités)

À noter que 67% des clients ski alpin restent sur le domaine de Manigod et 33 % vont sur les 2 domaines Manigod-La Clusaz.

## COMMISSION SCOLAIRE



### Culture et sport à l'école de Manigod - cette année a été très riche d'expériences aussi bien culturelles que sportives pour les enfants du Groupe scolaire Pierre Bozon-Leydier.

La pratique musicale fait désormais partie des objectifs prioritaires de l'équipe enseignante. Chaque lundi, les classes de Petite et Moyenne Section, de Grande Section-Cours Préparatoire et de Cours Élémentaire 1 et 2 avaient rendez-vous avec Catherine Martinal, dumiste (musicienne intervenant en milieu scolaire) affectée à l'école pour y animer des séances de musique allant de la percussion à la pratique instrumentale en passant également par le chant. Quant aux élèves de Cours Élémentaires et ceux de Cours Moyens, ils ont vécu une première année de classe orchestre. Le projet, mené par Lionel Rivière, Directeur de l'Ecole de Musique des Aravis et quatre professeurs de musique s'inscrit sur 3 ans. Chaque enfant s'est vu doté d'un instrument. La Mairie de Manigod en a financé l'achat conjointement avec le SIMA. Ainsi, l'orchestre est composé

de six corps d'instruments à savoir flûte traversière, euphonium, trompette, saxophone, clarinette et percussions. Celui-ci s'est produit une première fois devant les autres élèves de l'école mais aussi le 25 juin à Saint Jean de Sixt en compagnie de trois autres classes orchestre des Aravis. La pratique sportive n'a pas fait défaut cette année. Le ski bien sûr, tout le mois de janvier pour les élèves des Cours Élémentaires et durant le mois de mars pour les enfants de maternelle grâce au financement de l'Association des Parents d'Élèves de Manigod (APE) et des parents, pour les cours assurés par les moniteurs de l'ESF et celui de la mairie pour les transports. La natation également pour tous les enfants de la Grande Section au Cours Élémentaire 2e année. Enfin des sorties financées par l'APE ont été réalisées : Aigles du Léman (PS-MS), Festival du Grand-Bornand- Le disque des 30 ans

(GS-CP et CE1-CE2), Ferme de Chosal (CE1-CE2), classe voile pour les CM1-CM2, financée également par la commune, le département et par les parents... sans oublier la fréquentation de la bibliothèque de Manigod toutes les trois semaines.

À partir de la rentrée s'ajoutera un projet Forêt/École en partenariat avec la Mairie qui fera le sujet d'un article dans le M8.



Autre activité : une séance de yoga du rire en classe de CP/CE1

# LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

(source : CAUE)

### **Pour apprécier l'insertion des projets dans leur milieu environnant sont pris en compte :**

- > la situation du terrain dans la commune;
- > la topographie du site, la présence de végétation et l'exposition;
- > le caractère ouvert ou fermé du paysage;
- > les caractéristiques architecturales du bâti environnant;
- > les modes d'implantation des constructions les unes par rapport aux autres, par rapport aux voies et aux limites parcellaires.

### **Les pièces du permis de construire permettant de procéder à cette analyse sont :**

- > le plan de situation : repérage du site dans son contexte communal et géographique, il renseigne sur l'emplacement, le relief, la végétation, le bâti environnant.
- > les photographies : visualisation du terrain dans son environnement proche et lointain (paysage, gabarit et façades des constructions voisines, présence de végétation sur le terrain...).
- > la notice explicative : présentation de l'état initial du terrain et de ses abords (contexte paysager, constructions, végétation, relief...).

### **Les points de vigilance du projet sur notre commune :**

- > l'adaptation à la pente : le relief naturel du terrain doit être respecté. Le projet doit suivre la pente naturelle sans chercher à la modifier exagérément. Il s'agit d'éviter les terrassements excessifs souvent accompagnés d'enrochements ou de murs de soutènement très visibles dans le paysage.
- > l'implantation sur la parcelle et l'orientation de la construction : la position de la construction est très importante et doit être en insertion harmonieuse avec les implantations environnantes (alignement aux voies, implantation par rapport à la pente, position au regard des limites séparatives...).
- > l'accès : une implantation judicieuse du bâti limite la voirie interne d'accès.
- > le gabarit, la forme, doivent s'inspirer du bâti traditionnel afin de préserver l'identité des paysages.
- > la toiture : les pentes, le sens du faîtage, les matériaux de couverture doivent s'inspirer du bâti traditionnel.
- > les ouvertures : l'objectif est d'avoir une composition équilibrée de la façade.
- > le choix des matériaux et des couleurs permet la bonne insertion du projet dans le paysage et le bâti environnant.
- > le traitement des espaces extérieurs a une importance pour l'insertion paysagère.



### **SYLVIE GRANGER,** UNE FEMME D'ACTION, DÉTERMINÉE ET ARTISTE

“ J’ESSAIE DE SUSCITER LE TRAVAIL ET LE PLAISIR D’APPRENDRE ”

**Née à La Clusaz il y a 53 ans, Sylvie est la seconde des quatre enfants de Chantal et Francis Goy, dont les familles sont implantées là depuis plus de sept générations.**

Sa scolarité se déroule à La Clusaz, puis à Thônes aux collèges des Aravis et Saint-Joseph. Un très grave accident de ski la plonge huit jours dans le coma ; selon la cheffe du service réanimation elle n’a qu’une chance sur dix de survivre... mais, à 14 ans, Sylvie est une battante !

Elle reprend sa scolarité en 4ème. Un de ses professeurs, pessimiste, doute de sa capacité à poursuivre des études. C’était mal la connaître, cet accident devient un élément moteur déterminant, « j’avais besoin de me prouver que j’en étais capable ».

Suivront trois années de lycée à Annecy. Après une licence administration publique à Chambéry, son père lui propose de reprendre l’agence immobilière familiale, mais Sylvie préfère continuer à étudier. À Lyon elle passe une maîtrise de Droit Public puis l’équivalent d’un master II de fiscalité. En parallèle, elle est assistante clerc de notaire dans la seule étude de Megève, ce qui lui permet d’acquérir une certaine autonomie financière. Depuis son logement de Lyon, Sylvie voit du béton ou du bitume, aucun arbre, pas de verdure, le besoin de nature est trop fort ! Chaque week-end elle rejoint La Clusaz, passe le col de la

Croix Fry pour se balader, regarder, se ressourcer.

« À quelques kilomètres de La Clusaz j’étais ailleurs, je trouvais une authenticité dans ce fond de vallée, mon attachement à Manigod a commencé comme ça... ».

Sylvie rencontre Eric, son futur mari, il vit à Thônes. Ils rêvent de vivre à Villard-Dessous. Ils achèteront un terrain et construiront le chalet où ils s’installent en décembre 99.

En 2000, Sylvie devient professeur de gestion, économie et droit en BTS au lycée Les Bressis à Seynod. Elle s’engage par goût, pour le plaisir de transmettre. Elle revendique ce privilège d’être en contact avec des jeunes, mais veille à maintenir des relations distantes, pas question de copinage.

Elle attache une grande importance à la « **valeur travail** » :

« Je suis très respectueuse de ça, je le valorise et je l’accompagne... j’essaie de susciter le travail et le plaisir d’apprendre ».

Sollicitée pour intégrer l’équipe municipale, elle déclinera à plusieurs reprises, à contre-cœur, c’est trop tôt, elle n’a pas le temps nécessaire à consacrer à cette fonction.

En 2020, Stéphane Chausson lui propose de rejoindre son équipe, l’engagement est important, il faudra mener de front encore plus de choses, cela ne l’effraie pas. Sylvie est prête, confortée par Eric qui la pousse à accepter. Les aînés ont grandi, ils sont à Grenoble, Paul interne en radiologie,

Isaline interne en pharmacie. Louis-Jacques, 19 ans, est un « voyageur-aventurier », depuis Oslo le 12 mai, il a rejoint le Cap-Nord à vélo, seul. Il tient ça de son père, parti en moto en Mongolie, en Iran... En dehors des cours ou réunions en Mairie, elle planifie ses activités en préservant ses passions, piliers de son équilibre. Parmi elles, la peinture à l’huile, en témoignent les œuvres qui décorent les murs du chalet, et la lecture : Sylvie ne s’endort jamais sans avoir lu, peu importe le thème, elle est exigeante sur le style. « Le premier livre important, au moment de la rébellion adolescente c’est Antigone de Jean Anouilh. » Sylvie se sent bien dans l’équipe municipale où politique politicienne et rivalités de partis n’existent pas. Elle veut œuvrer pour l’intérêt général en toute intégrité : « Je suis en quête de justice, d’équité... » ; et pour l’accès au logement et à la propriété pour les jeunes et les familles.

« Je souhaite contribuer à donner aux enfants l’envie et le plaisir d’aller à l’école... La pédagogie appartient à l’équipe enseignante, mais quand la commune accompagne certains projets culturels, sportifs et autres visant à développer la créativité, les compétences et à ouvrir l’esprit des enfants, là elle remplit son rôle ».

Sylvie souhaite que Manigod préserve sa précieuse authenticité, avec ses habitants, son activité économique, ses agriculteurs et son environnement naturel.



**Michel,**  
est un homme  
accompli aux multiples  
compétences

## MICHEL FILLION-ROBIN

*discrètement enraciné aux  
Murailles depuis plus de 70 ans !*

**Né en 1949, Michel FILLION-ROBIN est le plus ancien Manigodin du hameau des Murailles.**

Il fréquente l'école des Frères à l'entrée du village de Manigod, jusqu'à l'obtention du Brevet Sportif et du Certificat d'Études Primaires, son 1<sup>er</sup> diplôme qui sera arrosé par un verre de vin blanc offert par le frère Alfred VIOLET, sur la terrasse de l'hôtel du Mont-Charvin ! En juin 1966, après 2 années à La Balme-de-Thuy, il obtient le Brevet d'Études Post-Scolaires Agricoles. Il devient alors Aide Agricole auprès de ses parents et assiste son père René, artisan rural en menuiserie et charpente. Mais l'agriculture, ce n'est pas son truc ! Il part 6 mois à Bourg-en-Bresse faire un stage de menuiserie. Ciseau à bois, varlope, scie à refendre n'auront plus de secret pour lui !

Pendant l'hiver 71-72, il est perchman dans la toute nouvelle station de Merdassier.

Les hauteurs l'attirent, il enchaîne stage sur stage pour devenir pisteur-secouriste 1<sup>er</sup> degré en 1973, pisteur-secouriste 2<sup>ème</sup> degré en 1974 et enfin pisteur-secouriste/artificier en 1982.

Il peut enfin s'adonner à un grand plaisir : grimper au sommet de la pointe de Merdassier, y jeter quelques « gros pétards » pour déclencher d'éventuelles avalanches. Grâce à sa qualification, c'est lui qui s'occupera, pendant une dizaine d'années, des feux d'artifice tirés le 14 juillet au village, et à la Fête Sous l'Aiguille.

De 1985 à sa retraite (2009), il est artisan en menuiserie-charpente. À partir de 1991, il œuvre seul. Son travail principal, c'est la restauration de vieux chalets ; mais il lui arrive d'en démonter entièrement et de les remonter poutre par poutre. C'est ainsi que 4-5 chalets ont été déplacés et restaurés. En parallèle de ces activités, Michel fait partie des sapeurs-pompiers de Manigod de 1973 à 2009 (36 ans). Il en sera leur chef pendant 11 ans et terminera avec le grade de Major.

Marié en 1982, Michel a 2 fils : Jean-Christophe, ingénieur Logiciel en Imagerie Médicale, « exilé » en Caroline du Nord (USA) et Marc, agent de trafic aérien sur l'aéroport de Genève-Cointrin (après avoir été professeur d'histoire géographique pendant 3 ans).

**Passionné par l'électronique** et la mécanique, Michel profite de sa retraite pour partager ce savoir et c'est avec générosité qu'il en fait profiter ses connaissances, en réparant toutes sortes d'appareils. Son atelier est une caverne d'Ali-Baba où tout est soigneusement rangé, répertorié. Michel FILLION-ROBIN est l'homme des défis !

Grimper seul au sommet de la pointe de Merdassier pour purger la face ; gravir une dizaine de fois le Mont-Blanc, toujours sans guide ; remplacer la croix en bois au sommet de l'Aiguille de Manigod (avec son frère Bernard) ; participer plusieurs fois au cross national des pompiers...

**Rien de plus stimulant !**

# LUCIE ESCUDERO

*a pris racine aux Murailles à la  
Ste Catherine*

**Née en 1980, Lucie passe toute son enfance entre Dieppe et Rouen**, sa ville de naissance, y effectue ses études et y débute dans la vie active. Ses vacances scolaires se passent à la montagne ; signe du destin ? Passionnée de mécanique, pour ses 18 ans, elle reçoit... une servante FACOM ! Au cours de parties de chasse avec son père, elle rencontre Arnaud. Ils se fiancent à la St-Valentin 2009 et se marient en 2010 à Courchevel, où les grands parents ont un chalet. À Rouen, ils acquièrent une petite maison qu'Arnaud rénove complètement, puis une grande maison qui subit le même sort. Trois enfants, Théophile, Augustin et Blanche viennent animer la maisonnée. 1er janvier 2020, Lucie et Arnaud s'interrogent : « *on continue notre petit train-train ou on change de vie ?* » Unanimement, ils décident d'aller poser les valises (et travailler) à la montagne, de préférence en Haute-Savoie, dans un milieu non urbain, avec toutes les commodités. Tous les 2 tentent leur chance en postulant en Haute Savoie, pour des emplois qu'ils obtiennent. Les Lucky LUKE de l'achat immobilier ! Juin 2021, en vue d'un achat immobilier, Arnaud dépose une petite annonce dans les commerces de la vallée de Thônes. Le 13 juillet, une habitante des Murailles le contacte, le chalet de leurs voisins est à vendre ; le vendeur souhaite que l'acheteur soit une

famille qui résidera à Manigod. Le 13 au soir, Lucie et Arnaud quittent Rouen, direction Manigod. Le 14 juillet à 09h, ils visitent le chalet ; à midi, la vente est conclue avec l'acheteur ! Fin août, la famille s'installe temporairement à Thônes en vue de la rentrée scolaire. Aux vacances de la Toussaint, elle emménage enfin aux Murailles. Théophile est au collège à Thônes ; Augustin et Blanche sont à l'école à Manigod (grâce à l'intervention des maires et adjoints de Thônes et Manigod, ils ont effectué leur rentrée à Manigod en septembre).

**Lucie est déléguée médicale, spécialisée dans l'hépatite C.**

L'objectif de son entreprise est d'éradiquer la maladie en 2025 (Objectif U.E : 2030). Sa zone d'action : de la Haute-Savoie à Mâcon, en passant par le Jura, ce qui lui vaut de nombreux déplacements et rend encore plus beaux ses retours vers Manigod. Son avis sur sa vie aux Murailles et celle de sa famille : **MAGIQUE !** Les voisins sont bienveillants, l'école géniale, avec des professeurs aux petits soins pour leurs élèves ; en cas de besoin, les parents d'élèves proposent leur aide ; Lucie et Arnaud n'hésitent pas à mettre la main à la pâte, lors de la fabrication du pain au four banal. Lucie et sa famille ont déjà pris en compte l'entretien de l'oratoire des Murailles, situé en-dessous de leur chalet.

« *Manigod, c'est la douceur de vivre, avec les commodités à proximité. Le monde montagnard n'est pas fermé. Chacun a le souci de l'autre.* »



**Lucie,**  
apprécie la vie  
magique aux  
**Murailles**  
avec sa famille

# LES MURAILLES, PLAN CHOSAL, LE BOUCHAT ET CHAMP ROZ

OUI, MAIS PAS SEULEMENT  
DES PIERRES !

Implanté autour du four à pain, le hameau des Murailles est situé sur le versant Sud de la commune, à l'écart de la route départementale 16 qui conduit au Col de la Croix Fry. Un petit pont de pierres permet aux ruisseaux de rejoindre celui de la Chapelle en direction du chef-lieu. La voie communale n°10 dessert aussi Plan Chosal, Le Bouchat et Champ Roz entourés de parcelles agricoles et forestières. L'extension de l'urbanisation intervient principalement sous la forme de réhabilitation ou reconstruction de maisons anciennes et la construction de chalets. Ce mélange de bâtis anciens et récents regroupe à ce jour : 17 maisons anciennes, 10 greniers, 9 granges, remises et annexes et 21 nouvelles constructions.

Jusqu'en 1972, chaque maison possède sa source ; après cette date le réseau d'eau communal alimente le secteur.

Dans les années 1950, le déneigement est assuré par les juments appartenant à Alfred et André Bozon-Liaudet, Francis Depommier, René Fillion-Robin et Emile Veyrat-Durebex. Aux environs de 1965, il est assuré par les services de la mairie.

## A PATRIMOINE

### L'ORATOIRE

Au petit matin du 27 décembre 1938, Pierre Bernard-Granger, résident aux Murailles, âgé de 14 ans, est retrouvé mort dans la neige à l'entrée du hameau. Sa famille fait édifier un oratoire dédié à « Notre Dame des Trois Ave Maria ». Son père, Aimé, est l'un des derniers suisses d'église. Rappelons que le suisse était la personne qui assurait l'ordre et le bon déroulement des cérémonies religieuses importantes, notamment de la grand-messe du dimanche et des réceptions. (Revue AVT N° 13)

### LA CROIX

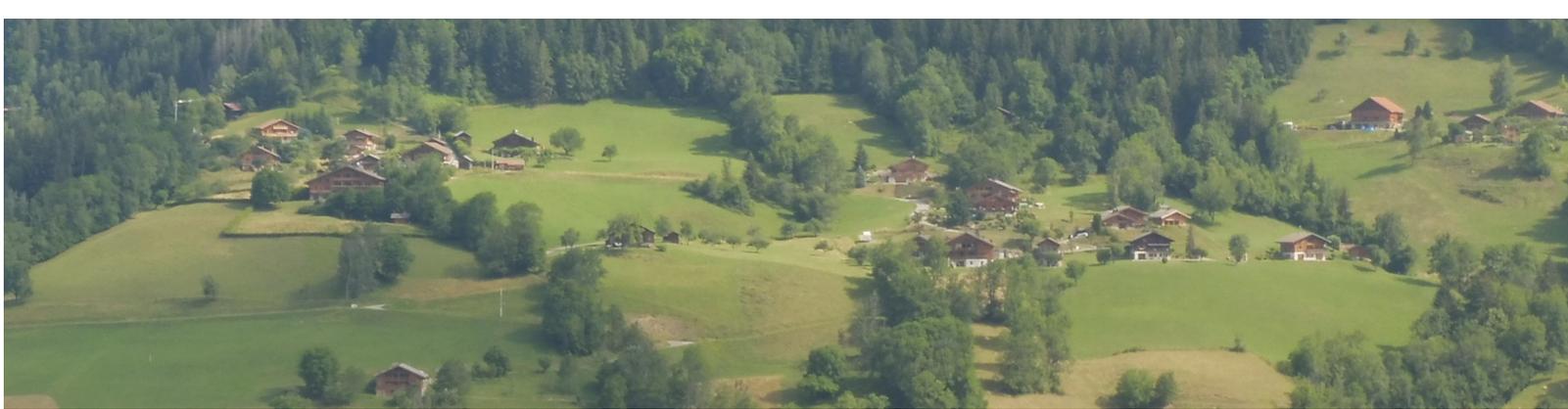
Une croix est érigée à Plan Chosal, au bord du chemin qui conduit à la Mandellerie. À proximité était construit un four à pain dont les ruines visibles en 1950 ne le sont plus aujourd'hui.

### LE FOUR À PAIN

Existe déjà en 1730 puisque la mappe sarde le mentionne, ce four banal a cessé d'être utilisé aux environs de 1930. En l'état d'abandon, des arbres l'envahissent. Un matin de 2003, Robert Bernard-Granger sauve le four en abattant arbres et broussailles qui l'empêchent de respirer, d'ailleurs devenu une ruine. Le 24 mars

2003, Florence et Luc Baud-Grasset, Georges Palthey et Bernard Rouge-Pullon créent l'Association « Le voisinage des Murailles » qui permet d'obtenir le permis de construire et de recevoir des fonds provenant des membres du voisinage ainsi qu'une subvention attribuée par le Conseil Départemental et du bois fourni par la Commune. Dès le mois d'avril, d'importants travaux de restauration sont entrepris notamment par une équipe de retraités très motivée, encadrée par René Fillion-Robin. Lors des longues soirées d'été et les week-ends, les adhérents plus jeunes donnent aussi de leur temps. L'édifice prend belle allure avec la réalisation de la toiture en tavaillons. Enfin, en octobre 2007 le four est inauguré en « grandes pompes ». Aujourd'hui l'association est présidée par Philippe Gobert qui, depuis son balcon, veille sur ce patrimoine historique. Autour du four, des moments festifs sont partagés entre les habitants des Murailles et des hameaux voisins avec notamment sa fête qui a lieu chaque printemps.





**Le four avant sa rénovation**



Souches et racines en cours d'extraction



Un bénévole à risques !



Arrachage de la végétation entre les pierres



La voûte du four : un travail remarquable



15 juin : journée du patrimoine de pays  
Animation autour du four



Fin de l'automne : le four s'apprête à passer  
l'hiver à l'abri

## **B** ECONOMIE & VIE LOCALE

Dans les années 1950, une dizaine de fermes sont en activité dans ces hameaux. De nombreux arbres fruitiers fleurissent dès le printemps, promettant une belle récolte à l'automne.

Les pommes et les poires ainsi pressées donnent un jus qui repose dans des tonneaux dont le contenu de certains finiront vers l'alambic présent au village au mois de janvier. En décembre 1998, à l'initiative de l'Association Patrimoine et Paysages de Manigod, une leçon de taille de vieux pommiers est proposée aux Manigodins. C'est dans le verger de Marguerite Depommier que 25 personnes ont écouté les conseils avertis d'Emmanuel Mosse et de Robert Gobber, président de la toute nouvelle association des Vergers de la Vallée de Thônes.

En 1963, René Fillion-Robin, agriculteur, construit un atelier de menuiserie repris par son fils Michel jusqu'en 2009.

C'est dans cet atelier que René confectionne des tavaillons (tuiles de bois) et des parets, cette luge emblématique de Manigod, utilisée autrefois par les enfants pour se rendre à l'école du village. Les reporters, les journalistes font souvent une halte chez René devenu le fabricant de parets des Aravis ! Tous se souviennent du petit coup de « gnôle » qui clôturait les interviews. Jean Fillion, apiculteur renommé, fabrique du miel jusque vers les années 1970.

Jusque dans les années 1980, l'hiver, Régis Rouge-Poutasson de Champ Roz, le boucher de service, est appelé dans la plupart des fermes pour tuer le cochon.

En 1982, Florence Baud-Grasset transfère aux Murailles son atelier de peinture et sculpture sur bois qui ferme ses portes en 2010.

À ce jour, Cédric Curt-Cavens élève des génisses à Plan Chosal, tout en exerçant son métier de plombier-chauffagiste. Du Bouchat, de Champ Roz à Plan Chosal en passant par les Murailles, les prés continuent à être pâturés par des moutons, des chèvres et des vaches. L'été ils sont fauchés.

Nicolas Coutelle, jardinier paysagiste, pisteur-secouriste à La Clusaz possède un chien d'avalanches.

Claire Janin, guide du patrimoine, organise des circuits de randonnée par le biais de son agence touristique. Dans ces hameaux, plusieurs gîtes aménagés ou construits accueillent les visiteurs invités à la découverte de Manigod et des alentours.

### **Les Murailles, terre de cinéma !**

En 1998, le gîte l'Isella, est choisi pour tourner une scène du film. Rien sur Robert réalisé par Pascal Bonitzer. Si Fabrice Luchini, Sandrine Kimberlain et Michel Piccoli sont les acteurs principaux, de jeunes Manigodins font office de figurants.

En février 2021, de célèbres youtubeurs, la team Croûtons est venue séjourner aux Murailles où elle a tourné des vidéos, vues par 6,6 millions d'internautes.

Dans cet environnement naturel des Murailles, de Plan Chosal, du Bouchat et de Champ Roz, le patrimoine local est mis en valeur. Ce sont des hameaux où il fait bon vivre et qui apportent un attrait supplémentaire à notre vallée.



# LES FINANCES *communales 2021 & 2022*

L'objectif du mandat est de mener une politique d'investissement soutenue.

## Les moyens mis en œuvre

- > Rationaliser les dépenses de fonctionnement tout en tenant compte de l'inflation
- > Optimiser les recettes pour financer ces investissements
  - o Recours à l'emprunt en bénéficiant de taux fixes bas
  - o Dépôt de dossiers de subventions
  - o Augmentation des taux de fiscalité de 4% de la taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti
  - o Encaissement de nouvelles recettes : loyers des appartements rénovés de la Poste et loyers sur bâtiment d'accueil et de services de la Croix Fry

## A Les points clés du compte administratif - réalisé- de 2021

Le compte administratif 2021 est en ligne sur notre site [mairie-manigod.fr](http://mairie-manigod.fr) dans l'onglet « ma municipalité », rubrique finances et intégralement consultable en Mairie.

Contrairement à l'État qui peut voter son budget en déficit, le budget de la commune doit obligatoirement être voté en équilibre.

### COMPTE ADMINISTRATIF SECTION FONCTIONNEMENT

La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager un excédent de **766 064 €**, reporté dans les recettes du budget d'investissement de l'exercice 2022.

### COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT

En vue de la création d'un espace de stationnement à l'entrée du village, un emprunt a été contracté pour **141 850 €** sur 10 ans au taux de **0,45%**, afin d'acquiescer en 2022 l'emprise foncière du projet. Un excédent de **544 872 €** a été dégagé car des investissements prévus en 2021 ont été décalés sur l'exercice 2022.



## COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ

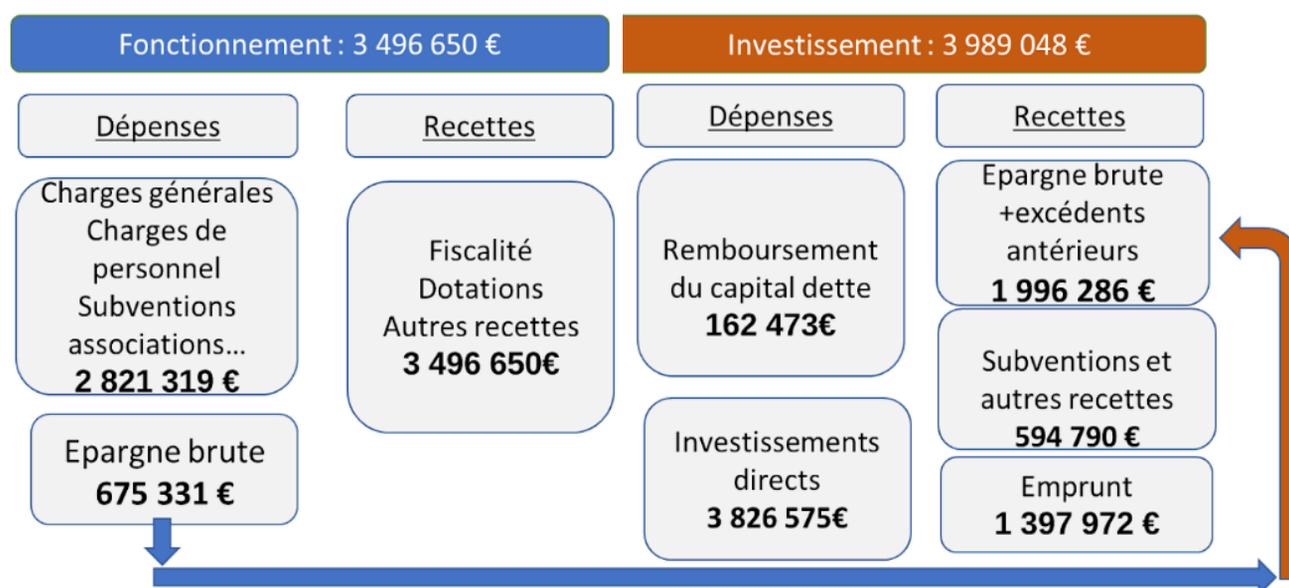
Section Fonctionnement Budget principal	BUDGET 2021	CA 2021
	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	3 233 290,44 €	2 696 506,92 €
Recettes	3 233 290,44 €	3 462 571,49 €
Résultat exercice 2021 section de fonctionnement		+ 766 064,57 €
Section Investissement Budget principal	BUDGET 2021	CA 2021
	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	2 054 031,90 €	928 037,64 €
Recettes	2 054 031,90 €	1 472 910,00 €
Résultat exercice 2021 section d'investissement		+544 872,36 €



## B Les points clés du budget de 2022

Le budget 2022 est en ligne sur notre site [mairie-manigod.fr](http://mairie-manigod.fr) dans « ma municipalité » la rubrique finances et intégralement consultable en Mairie.

La prise en compte de l'inflation sur les charges générales impacte ce poste budgétaire de +4%.



## 1. La section fonctionnement : 3 496 650 €

Avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement, il est prévu de dégager une épargne brute de **675 331 €**, qui est reportée dans les recettes du budget d'investissement de l'exercice en cours.



### Les principales dépenses de fonctionnement en 2022 :

#### Les charges à caractère générales :

travaux d'entretien des bâtiments, combustible, assurances, les contrats de maintenance : **804 765 €**

#### Les charges de personnel :

**702 630 €**

#### Les subventions aux associations :

**538 875 €**

#### La participation aux structures

*intercommunales* notamment CCVT et SIMA (Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis) : **337 918 €**

### Les principales recettes de fonctionnement :

#### La fiscalité : 1 961 110 €

Sa dernière augmentation date de 2016, le conseil municipal a voté une augmentation de 4% du taux de la taxe sur le foncier bâti et non bâti soit une recette supplémentaire de 40 000 €.

#### Les dotations : 423 318 €

Les dotations de fonctionnement de l'État sont stables depuis 2019.

## 2. La section investissement :

### 3 989 048 €



Les principaux investissements en 2022 :



### Autres dépenses d'investissement en 2022 :

**Travaux de voirie : 373 893 €**

Acquisition d'un Unimog agricole de déneigement en remplacement de l'Unimog 300 actuel :

**216 000 €**

**Acquisition d'un terrain bâti :**

**143 850 €**

### Les recettes d'investissement :

**L'autofinancement : 1 996 286 €**

**L'emprunt : 2 400 000 €**

2 nouveaux emprunts ont été souscrits en 2022 :

Un emprunt de 1 400 000 € pour la réalisation du pont des Choseaux (taux fixe : 0,95% sur 15 ans).

Un emprunt de 1 000 000 € pour l'aménagement du col de la Croix Fry (taux fixe 1,15 % sur 20 ans).

Ainsi la capacité de désendettement\* passe de 2,5 à 6,15 années.

**Les subventions :** à ce jour, une subvention a été accordée d'un montant de 365 000 € pour le dévoiement de la RD 16. Des dossiers ont été déposés auprès du département, de la Région AURA, de l'État dans le cadre de son plan de relance, mais également de son programme Avenir Montagne piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, nous sommes en attente des réponses.



À SAVOIR

\* **Capacité de désendettement :** ratio représentant la durée théorique que mettrait la commune à rembourser l'ensemble de son encours de dette si elle consacrait chaque année la totalité de son épargne brute.

haute savoie  
le Département

avenir  
MONTAGNES



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

## Les budgets annexes 2022

Les travaux et principaux investissements prévus par les budgets annexes.

**7 830 €**  
BUDGET  
FORÊTS  
2022

### Les chiffres clés :

Plantations d'arbres et arbustes : **3 290 €**  
Aménagement de la piste Larionde : **4 540 €**

**128 162 €**  
BUDGET  
ALPAGE  
2022

### Les chiffres clés :

L'acquisition de terrains d'alpages : **51 500 € HT**  
La reconstruction de l'abri de berger Aulp de Fier d'en haut : **10 000 € HT**  
La réserve d'eau de l'alpage de Merdassier : **5 500 € HT**  
Des travaux d'entretien des bâtiments et des pistes : **5 600 € HT**  
Report du déficit d'investissement N-1 : **58 102 €**  
*Financement en partie par un emprunt de 47 357 €.*

### Travaux préfinancés dans le cadre de l'Association Foncière Pastorale :

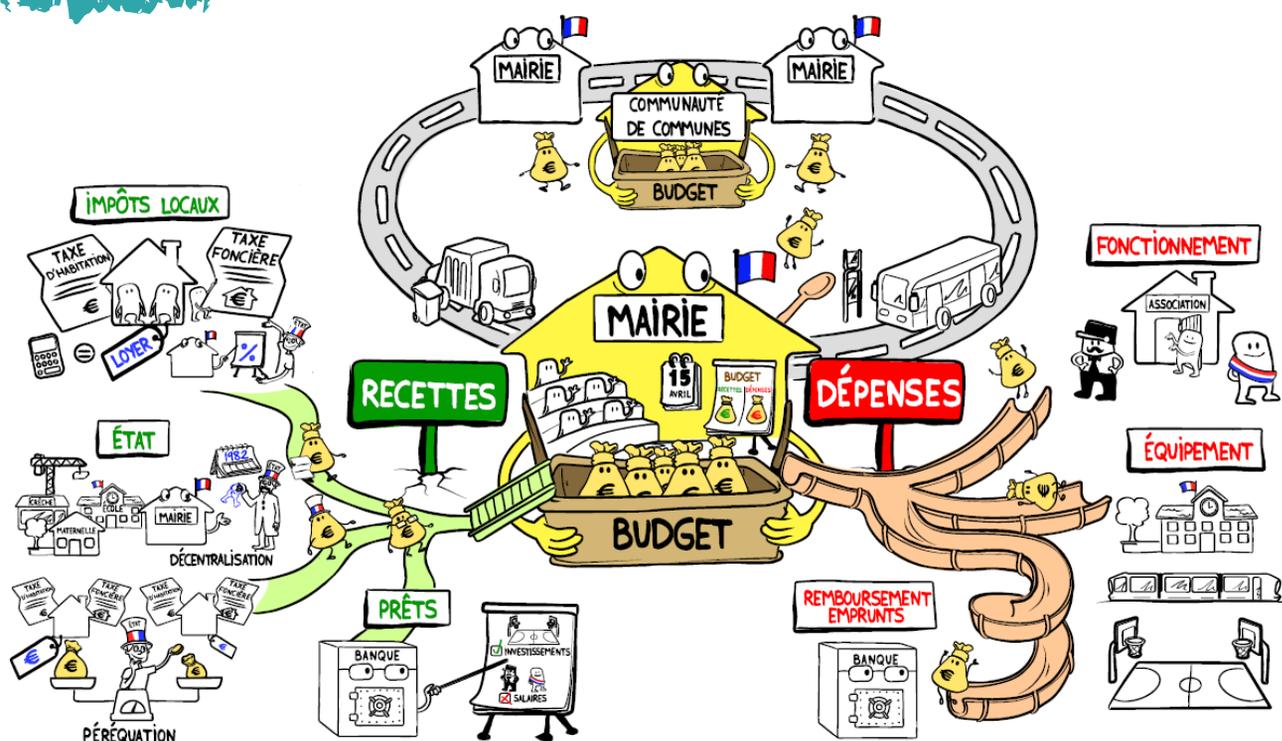
Aménagement intérieur du chalet d'alpage Aulp de Fier d'en bas : **23 000 €**  
Amélioration du réseaux d'assainissement sur l'alpage de Merdassier : **30 000 €**

**784 810 €**  
BUDGET  
ASSAINISSEMENT  
EAU  
2022

### Les principaux investissements :

Protection de la source de Comburce : **288 000 €**  
Travaux AEP Joux, Brévins, Les Combes : **267 390 €**  
Aménagement de réservoirs, campagne de remplacement des compteurs : **39 600 €**  
Étude de la source de Comburce : **6 372 €**

*Financement par emprunt à hauteur de 160 750 €.*





### « L'ATELIER MEUBLERIE » DE SÉVERINE GANGNARD

Il y a un an, l'Atelier Meublerie de Séverine Gangnard voyait le jour route de l'Envers.

Spécialisée dans la tapisserie d'ameublement et passionnée par son travail, Séverine redonne vie aux vieux fauteuils et embellit les meubles. Formée à l'Atelier Ecole Déco d'Avignon, puis en technique de peinture à Albi, amoureuse du travail bien fait, elle rénove ou transforme avec patience et minutie tout type de mobilier. Tapissière d'ameublement avant tout, elle est aussi une excellente conseillère en déco et peut chiner la perle rare qu'elle transformera selon les envies de ses clients. Très à l'écoute, elle prend le temps d'échanger avec chacun pour faire renaître des objets destinés à être jetés, afin de les réintégrer dans leur intérieur.

Le message de Séverine :

« Ne jetons plus nos vieux meubles et faisons un geste pour la planète en leur donnant une seconde vie ! »

### LA SOCIÉTÉ « SAS 3B » DE BENOÎT BERNARD

Un an d'activité également pour la société SAS 3B créée par Benoît Bernard, route du Col de la Croix Fry.

Manigodin, fort d'une expérience d'une vingtaine d'années, Benoît a acquis une grande compétence dans le domaine de l'aménagement et de la rénovation. À l'aube de ses 40 ans, il a donc décidé de se lancer et créer son entreprise !

À travers son activité, principalement sur le secteur des Aravis, il souhaite fournir à ses clients le meilleur de ce que l'artisanat peut offrir en matière de travaux de menuiserie. Créer, façonner, réparer et conseiller sont les valeurs qui s'érigent comme ses principes premiers.



### L'ATELIER RÉTRO

Né de la passion que Mickaël Veyrat-Charvillon porte à la mécanique auto depuis toujours et à son attachement pour son village, l'Atelier Rétro a ouvert ses portes route de la Grange au mois de mai dernier.

Dans son petit atelier, il entretient les voitures, utilitaires et 4x4 de toutes marques et s'occupe du montage des pneumatiques.

Soucieux du détail, il prête une attention toute particulière à la qualité des huiles dont il stocke une douzaine de références.

Artisan passionné, les anciennes sportives n'ont pas de secret pour lui et il se fait aussi plaisir à les restaurer dans les règles de l'art.

???



## ASSOCIATION

### « LE COMITÉ DE LA FÊTE SOUS L'AIGUILLE » PRÊT POUR L'ÉDITION 2022

RDV le dimanche 14 Août 2022  
à partir de 10h Sous l'Aiguille



À l'issue de cette manifestation le comité fait un don à une association caritative.

Toute association a la possibilité de profiter du chapiteau pour organiser une soirée, la veille de cette fête.

Cette fête de village fût créée dans les années 70 par le Syndicat d'Initiative et organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme jusqu'en 1990.

En 2007, sous l'impulsion d'Anthony Bernard, un groupe se constitue pour faire revivre cet événement, c'est la naissance du « Comité de la fête Sous l'Aiguille ».

Depuis, chaque année, le deuxième dimanche d'août, l'incontournable fête Sous l'Aiguille a lieu au fond de notre belle vallée.

C'est dans une ambiance conviviale que Stéphane Paccard, président depuis 2001, et ses 9 collègues du comité s'activent pour organiser ce rendez-vous de l'été. Leur objectif est de créer une fête traditionnelle pour réunir les Manigodins d'origine, de cœur ou de passage autour des traditions et des métiers d'autrefois.

L'équipe fédère les associations locales, des partenaires ainsi que 120 bénévoles pour accueillir entre

2000 et 3000 personnes le jour J. Des activités variées sont proposées sur la journée : messe, tonte de moutons, traite des vaches à la main et fabrication du reblochon, démonstration de vieux métiers autour du bois, restauration, buvette, tombola, soirée animée... Et pour le plaisir des bûcherons expérimentés et des spectateurs, un concours de bûcheronnage sportif est organisé par une association spécialisée dans ce type d'événement. Pour l'édition 2022 un appel du président, Stéphane Paccard :

« Pour que la fête sous l'Aiguille fonctionne bien sur son site actuel, il faut de nombreux bénévoles pour l'organisation des parkings, des navettes, des repas, de la buvette... mais aussi des volontaires pour enrichir les démonstrations du travail du bois, donc si vous êtes disponibles et motivés pour ces postes faites-le nous savoir. »

# INFOS PRATIQUES !

## 3. Horaires ouverture au public

### MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30  
Vendredi : 8h30 - 12h30  
13h30 - 16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine et le samedi matin.

### DÉCHETTERIE

Ouverte uniquement le :  
Mercredi : 13h30 - 17h30  
Samedi : 8h - 12h  
13h30 - 17h30

### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, Mardi, Jeudi,  
Vendredi et Samedi :  
8h15 - 11h15  
Fermée le mercredi

## 7. La fête Sous l'Aiguille

Le samedi 13 août au soir, bal organisé par le club des sports de Manigod.

Le dimanche 14 août 2022 sur la place de la fête Sous l'Aiguille, avec concours de bûcheronnage sportif, soirée cabaret et feu d'artifice.

## 8. Les ateliers de la joie

Une nouvelle association Manigodine est née pour une vie plus positive, plus sereine, remplie de joie, tout en améliorant la santé physique et mentale : sophrologie, réflexologie, yoga du rire, massage, alimentation, à travers des ateliers thématiques accessibles à tous de « 7 à 77 ans »

Renseignements au 06 64 89 32 59

Bilan État Civil 2021 :



Pacs  
3



Naissance  
11



Mariage  
1



Décès  
5

## 1. Décès

René GOLLINET, adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe en charge du service de l'eau, est décédé le 22 juin. Il avait intégré les services techniques communaux le 01/09/2004, recruté par voie de mutation de la ville de Thônes. Cela faisait donc près de 18 ans qu'il était au service de la commune. L'équipe du M salue l'engagement dont il a toujours fait preuve et présente ses condoléances à Isabelle, Anaïs, Olga et Angèle.

## 2. La commune recrute

Un(e) surveillant(e) de cantine - temps non complet - poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Un(e) agent(e) de gestion administrative et comptable attaché(e) au service de l'urbanisme - temps complet - poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> août 2022.

## 3. Création de poste et prise de fonction

Vanessa Perinet a été recrutée à compter du 16 mai 2022 à un nouveau poste créé de comptable. L'équipe du M lui souhaite une bonne prise de fonctions.

## 4. Le marché estival

Il se tiend au centre du village, route de l'Aiguille, tous les mardi de l'été en juillet et en août. À cette occasion, le Fil d'Argent vend les traditionnels beignets de pommes de terre.

## 5. Repas des classes en 2

Le dimanche 25 septembre 2022 : tous les résidents de Manigod et toutes les personnes originaires de Manigod, nées une année en 2, désireuses de participer à cette journée des 2, doivent transmettre leurs coordonnées à [classesen2.manigod@gmail.com](mailto:classesen2.manigod@gmail.com) ou par courrier postal à la Mairie de Manigod. Une invitation leur sera transmise.

## 6. La bibliothèque M'LIRE

Propose diverses activités. Inscriptions dès début septembre lors de ses permanences (mercredi de 10h à 12h et de 16h à 19h et samedi de 10h à 12h).

Sculpture sur bois, vannerie, club photo (photo numérique ou alternative), papoterie en anglais.

## 9. Concerts Campanelli en l'église de Manigod à 18h

Jeu 07 juillet : concert « Lumière de la Saint Jean » avec l'Ensemble Vocal Cantabile d'Albertville

Jeu 14 juillet : concert d'orgue par Barbara CORNET, jeune organiste franco-polonaise

Jeu 21 juillet : concert d'orgue par Frantisek VANICEK, organiste tchèque.

Jeu 28 juillet : concert d'orgue par Diego INNOCENZI, organiste argentin.

Jeu 4 août : concert d'orgue à quatre mains par Charlotte et Marie DUMAS.

Jeu 11 août : concert d'orgue par Willy IPPOLITO.

Jeu 18 août : concert d'orgue par Frédéric MAYEUR.

Jeu 25 août : concert « L'inspiration liée à la musique sacrée » par Amy BLAKE (chant) et Stéphane ELIOT (orgue).

## 10. Foires à Manigod

Foire aux vaches le samedi 15 octobre.

Foire cantonale aux moutons et aux chèvres le dimanche 30 octobre.

Date de parution du n° 8 du M :

le 15 novembre 2022

Pour recevoir par courrier postal le M, les résidents secondaires sont invités à s'inscrire en Mairie ou par mail à [mairie@mairie-manigod.fr](mailto:mairie@mairie-manigod.fr). Pour les habitants qui ne souhaitent pas recevoir le M, merci de porter l'indication "Pas de M" sur votre boîte aux lettres.

Retrouvez la version web sur notre site : [www.mairie-manigod.fr](http://www.mairie-manigod.fr)